



CAPERN - 026M
Livre vert – Matière
d'acceptabilité sociale

Produits Suncor Énergie, S.E.N.C.
11701, rue Sherbrooke Est
Montréal QC H1B 1C3
Tél. : 514 640 8000
Télec. : 514 640 8015

www.suncor.com

Jean Côté
Direct 514 640 8217
jcote@suncor.com

Le 5 avril 2016

Monsieur Pierre-Luc Turgeon, Secrétaire
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires, 3ième étage, bureau 3.23
Québec (Québec)
G1A 1A3

Par courriel : pierre-luc.turgeon@assnat.qc.ca

OBJET : Commentaires de Suncor portant sur le *livre vert* exposant les orientations du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) en matière d'acceptabilité sociale

Monsieur le Secrétaire,

Suncor Énergie (Suncor) joue un rôle important dans le secteur de l'énergie au Québec, et elle remercie la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) de lui permettre de prendre la parole dans le cadre de l'étude du *livre vert* du gouvernement du Québec sur l'acceptabilité sociale.

Suncor, la plus importante société énergétique intégrée au pays, a joué un rôle actif dans le secteur énergétique au Québec pendant de nombreuses décennies, et elle contribue de manière significative à l'économie de la province. Nous sommes un fournisseur de pétrole brut provenant de sources classiques, telles que les gisements au large des côtes du Canada, ainsi que des sables pétrolifères situés dans le nord de l'Alberta. Nous sommes également un fournisseur important au Québec de produits raffinés, notamment essence, diesel, asphalte, et mazout domestique. En plus d'offrir ces sources d'énergie dérivées des ressources d'hydrocarbures du Canada, Suncor est l'une des pionnières du développement des ressources d'énergie renouvelable. Elle possède en effet sept parcs éoliens exploités dans trois provinces et la plus grande usine de production d'éthanol au pays située à Sarnia, en Ontario.

Nos installations au Québec comprennent la dernière raffinerie de pétrole à Montréal, des terminaux de distribution de produits à Montréal et Rimouski, ainsi que des établissements de ventes au détail et de ventes en gros gérés sous la marque de commerce Petro-Canada dans toute

la province. Suncor a dépensé plus de 600 millions \$ en 2014 au Québec et acheté les biens et services de presque 250 fournisseurs différents.

De plus, notre raffinerie à Montréal joue un rôle vital dans l'industrie pétrochimique du Québec, et plus particulièrement dans un secteur unique appelé la chaîne du polyester dans l'Est de Montréal. Elle consiste en un certain nombre d'entreprises qui dépendent de Suncor pour leur principale matière première.

Chacune de ces entreprises secondaires contribue à l'économie locale en offrant des emplois bien rémunérés et en se servant de matériaux de fournisseurs du Québec. La raffinerie de Suncor à Montréal est essentielle à la viabilité de ce secteur, et lui permet de contribuer à la sécurité économique de la province.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE LIVRE VERT

Suncor a examiné les cinq orientations en matière d'acceptabilité sociale décrites dans le *livre vert* :

1. Mieux faire connaître les rôles et les responsabilités du MERN en matière de planification et de gestion du territoire;
2. Rendre plus transparents et plus participatifs les mécanismes de planification et de conciliation des usages dans les plans d'affectation du territoire public (PATP) et les actualiser;
3. Assurer la mise en place de processus prévisibles d'information et de consultation à toutes les étapes d'un projet;
4. Favoriser un partage des bénéfices des projets de développement énergétique et minier avec les communautés d'accueil;
5. Renforcer la capacité d'analyse du MERN sur les impacts, les retombées économiques et les répercussions des projets en assurant la prise en compte des facteurs d'acceptabilité sociale.

Suncor partage de nombreuses valeurs décrites dans le *livre vert* dans le cadre de ses pratiques commerciales courantes. Nous accordons une grande importance aux personnes et aux groupes qui peuvent être touchés par nos activités, et c'est pourquoi nous nous efforçons de développer les ressources naturelles du Canada de façon à accroître la prospérité économique, promouvoir le mieux-être collectif et maintenir un environnement sain.

Nous croyons que les parties prenantes qui sont touchées par les activités de Suncor ont le droit d'être informées, de participer à un processus d'engagement transparent et d'être consultées sur les enjeux et les occasions qui les concernent d'une manière positive ou négative. À cet égard, nous appuyons les efforts du gouvernement visant à favoriser le dialogue entre les parties et à concilier la prospérité économique et le respect des milieux de vie.

Ce faisant, nous partageons la position mise de l'avant par le gouvernement selon laquelle une consultation et une communication appropriées font partie intégrante de la réussite de tout projet, et que l'acceptabilité sociale ne suppose pas l'approbation unanime des projets. Le respect mutuel est à la base de relations fécondes avec les parties prenantes. Suncor prend au sérieux sa responsabilité de solliciter et de tenir compte des points de vue des parties prenantes dans le développement de projets qui sont importants pour la collectivité et l'entreprise.

COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES

Outre les constats généraux relativement aux cinq aspects de l'acceptabilité sociale décrits dans le *livre vert*, nous aimerions aussi profiter de l'occasion qui nous est donnée de formuler des commentaires concernant deux parties spécifiques du plan :

Maintenir l'efficacité du système

Bien que les pratiques courantes de Suncor prévoient de communiquer avec les parties prenantes et d'obtenir leur rétroaction dans le cadre de nos processus de développement, lorsqu'il s'agit des autorisations des projets, la mise en place de mesures réglementaires additionnelles s'accompagne du risque d'alourdir le fardeau administratif, augmentant les coûts et les délais nécessaires pour l'autorisation d'un projet.

Nous invitons le gouvernement à s'assurer que la mise en place d'exigences nouvelles et les délais requis pour leur examen soient alignés sur les exigences d'autorisation actuelles, que ce soit au niveau provincial ou fédéral, de manière que les nouvelles exigences ne constituent pas un fardeau supplémentaire. Des exigences réglementaires additionnelles viennent accroître les délais et les coûts des projets, ce qui pourrait avoir un impact sur les aspects économiques et la rentabilité des projets.

Importance d'une expertise propre à l'industrie au sein du bureau indépendant d'analyse des projets

Suncor appuie l'intention du gouvernement de mettre en place un mécanisme de coordination interministérielle dans le cadre de l'examen de tout projet particulier. Des activités similaires menées dans d'autres provinces ont démontré que la coordination interministérielle est cruciale pour respecter les délais d'approbation et de développement.

En outre, nous saluons les efforts du ministère visant à renforcer sa capacité d'analyse des aspects économiques et sociaux d'un projet, tout en tenant compte des importantes considérations environnementales. Ces principes correspondent étroitement à l'approche basée sur le triple résultat de Suncor en matière de développement durable, qui met en relief les avantages économiques, sociaux et environnementaux pouvant découler du développement durable.

Suncor tient aussi à signaler qu'elle appuie l'intention du gouvernement de mettre sur pied un bureau chargé de l'analyse des avantages économiques d'un projet. Cet élément s'inscrira dans une approche équilibrée relativement à l'acceptabilité sociale de nombreux projets.

Finalement, bien que le Québec possède une expérience approfondie dans l'exploitation des mines et des ressources naturelles, la réalisation de projets majeurs dans des secteurs spécifiques, tels que le pétrole et le gaz, lui est moins connue. Suncor et d'autres intervenants de l'industrie pétrolière et gazière souhaiteraient le développement d'une telle expertise au sein du gouvernement et seraient disposés à examiner les possibilités de collaboration afin que ce dernier soit en mesure de juger de façon éclairée de la valeur des projets du secteur pétrolier et gazier.

CONCLUSION

Suncor est fière de son engagement à l'égard de la consultation et de la mobilisation des collectivités locales dans les régions où elle exerce ses activités. Nous reconnaissons les effets positifs du travail du gouvernement du Québec dans la coordination de l'analyse des projets de mise en valeur au Québec, notamment leurs aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Merci à nouveau de nous donner l'occasion de vous faire part de notre réflexion au ministère et à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN). Pour poursuivre la discussion, n'hésitez pas à communiquer directement avec moi ou avec Michael Southern au (905) 804-5986 / msouthern@suncor.com.

Sincèrement,



Jean Côté
Vice-président, Raffinerie de Montréal
Suncor Énergie Inc.